

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2018

Procès-verbal

L'an deux mil dix-huit, le onze décembre, le Conseil municipal de la Commune de CHICHILIANNE s'est réuni, sur la convocation de Yann SOURIAU, Maire.

Présents : Yann SOURIAU, Jean-Pierre ANGELIER, Franck BEAUME, Dominique DINNE, Jacqueline BONATO, Séverine GRANGE, Michel JAY, Alain MAYET,

Pouvoir : Eric VALLIER.

Délibération

1. Contrat location gérance du Gîte communal du Mont Aiguille

M. le Maire propose la signature d'un contrat de location-gérance, dans lequel les différentes conditions, clauses et observations sont décrites précisément.

Après délibération, le conseil municipal accepte la proposition de M. le Maire, le charge et l'autorise à signer le contrat de location gérance, ainsi que tous documents nécessaires à la mise en gérance du gîte du Mont Aiguille, avec Patrick Beaufils.

5 voix pour

4 abstentions

Divers

1. Programme de l'école primaire de Chichilianne

L'institutrice est venue nous présenter le projet d'école :

- le projet sur l'eau avec l'EMALA (Equipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation) se termine : exposition à la bibliothèque des travaux graphiques des enfants, séjour natation prévu en juin 2019 (financement Sou des Ecoles).
- spectacle musical avec Annick Galichet (Les Noces de Figaro) le 26 janvier à St Jean d'Hérans.

2. Vœux du Maire

Samedi 19 janvier 2019 à 16h, précédés d'une prestation de l'école

La prochaine réunion du Conseil municipal aura lieu

Le Mardi 22 janvier 2019 à 20h30.

Les délibérations peuvent être consultées en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat